



Par arrêté municipal n° 2014-05-26-01 MOD en date du 26 mai 2014, le Maire de Gourdon a décidé l'ouverture d'une **enquête publique** portant sur **le projet de désaffectation et d'aliénation partielle d'un chemin rural** situé **lieu-dit Mas de Guzou** ;

Il s'agit d'établir ou non **l'affectation à l'usage du public** d'une partie dudit **chemin rural** ;

A cet effet ;

M. Michel GILBERT, a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie de Gourdon sur une période de 15 jours, **du 23 juin 2014 au 7 juillet 2014 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public en mairie.

Les observations pourront être consignées sur le registre prévu à cet effet ou adressées par écrit à **M. le Commissaire enquêteur, Mairie de GOURDON, Place Saint-Pierre, B.P. 30 017, 46 300 GOURDON.**

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, écrites ou orales, en mairie les jours et heures suivants :

- **Lundi 23 juin 2014 de 9H00 à 12H00**
- **Samedi 28 juin 2014 de 9H00 à 12H00**
- **Lundi 7 juillet 2014 de 14H00 à 17H00**

Le Maire, Marie-Odile DELCAMP, Signé.